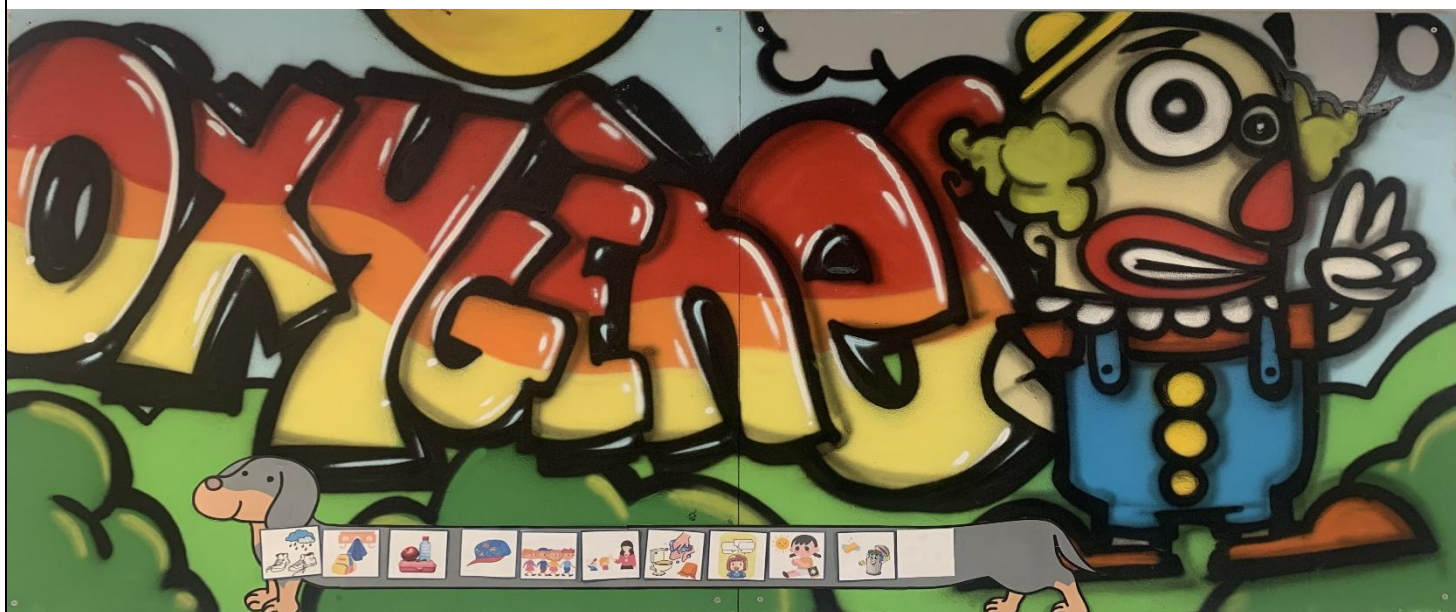


Règlement ALSH OXYGENE



ACCUEIL DE LOISIRS OXYGENE
Rue du stade 43 600 Les Villettes



Accueil Oxygène : 04 71 66 50 02
Accueil de loisirs Oxygène : 06 81 37 75 48
Périscolaire et Accueil Ados « les Spados » : 06 87 84 21 39



direction@oxygene43.fr : **Accueil Oxygène**
periscolaire@oxygene43.fr : **Périscolaire**
oxyspados@oxygene43.fr : **Ados**



Site : <https://www.oxygene43.fr/>
Facebook : www.facebook.com/groups/205239447942898/

SITUATION GEOGRAPHIQUE



L'Accueil de Loisirs OXYGENE est une structure intercommunale de la « Communauté de Communes Marches du Velay/Rochebaron

L'accueil de loisirs OXYGENE est implanté Rue du stade, à proximité de la salle polyvalente et d'un complexe sportif. (Aire de jeux : Terrain de foot, de tennis, table de ping-pong)

Nous accueillons principalement des enfants de la commune des Villettes puis des communes voisines et plus rarement hors communauté de communes.

La commune des Villettes compte environ de 1500 habitants.

L'accueil « Les Spados » (11/17 ans) se situe dans « la salle petiot », mise à disposition par la mairie des Villettes, partagée avec d'autres associations de la commune.

Le périscolaire se situe dans les locaux d'Oxygène accueillant les enfants de l'école de privée et publique de la commune des Villettes

SOMMAIRE

Le projet éducatif



Le projet pédagogique



Le personnel pédagogique



Les modes de fonctionnement



Un modèle d'une journée type



Les Tarifs



Les Ateliers Parents/Enfants



Les Partenaires



Signature du livret





LE PROJET EDUCATIF D'OXYGENE

L'association est composée de bénévoles formant ainsi le bureau Collégial.
Le projet éducatif est élaboré par l'association. Il définit les valeurs éducatives de la structure.

Voici les orientations éducatives de l'association « OXYGENE »

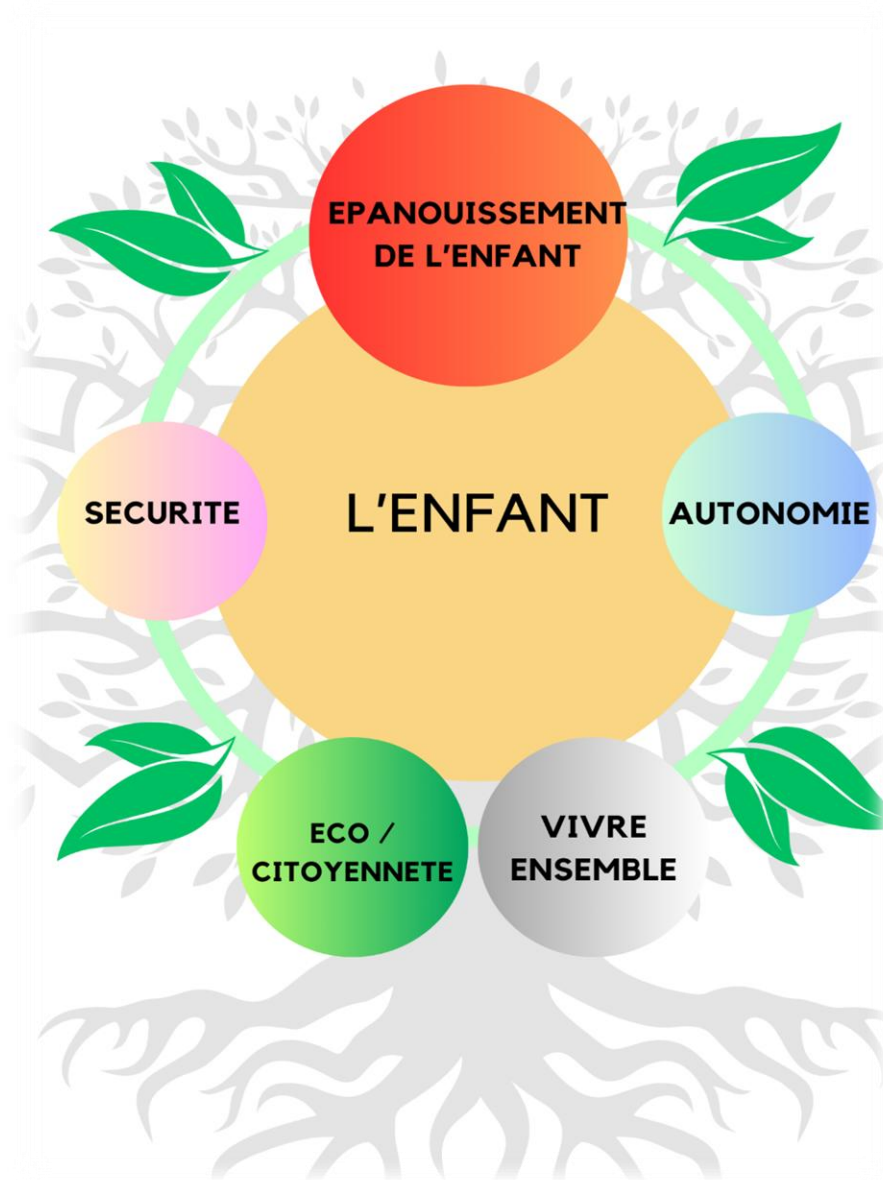
- ❖ **Epanouissement de l'enfant** : La programmation d'activités adaptées aux envies, besoin et attentes des enfants, des salles d'activités aménagés en fonction de leur âge permettent l'épanouissement de l'enfant au sein de l'accueil. Ils sont invités à partager leurs retours d'expériences pour faire évoluer les activités en fonction de leur goût.
- ❖ **Sécurité** : Nous sommes vigilants au quotidien à la sécurité affective, morale et physique des enfants
- ❖ **Vivre ensemble** : Nous chercherons à promouvoir des valeurs telles que : le respect, la solidarité, la bienveillance, l'inclusion afin que chacun (enfants, jeunes et adultes) puisse évoluer et vivre ensemble au sein de la structure
- ❖ **Autonomie** : Les enfants seront acteurs de leurs loisirs en leur permettant de choisir sur certains temps parmi plusieurs activités proposées. Nous permettons au groupe ados de construire lui-même son programme d'activité et ainsi être acteur de leurs vacances
- ❖ **Eco et citoyenneté** : Nous encourageons la participation active des enfants à la vie de la structure, en les sensibilisant à ses valeurs, à la responsabilité. Nous orientons également cette sensibilisation autour la question écologique, en proposant de nombreux projets de développement durable.

LE PROJET PEDAGOGIQUE

Les objectifs généraux :

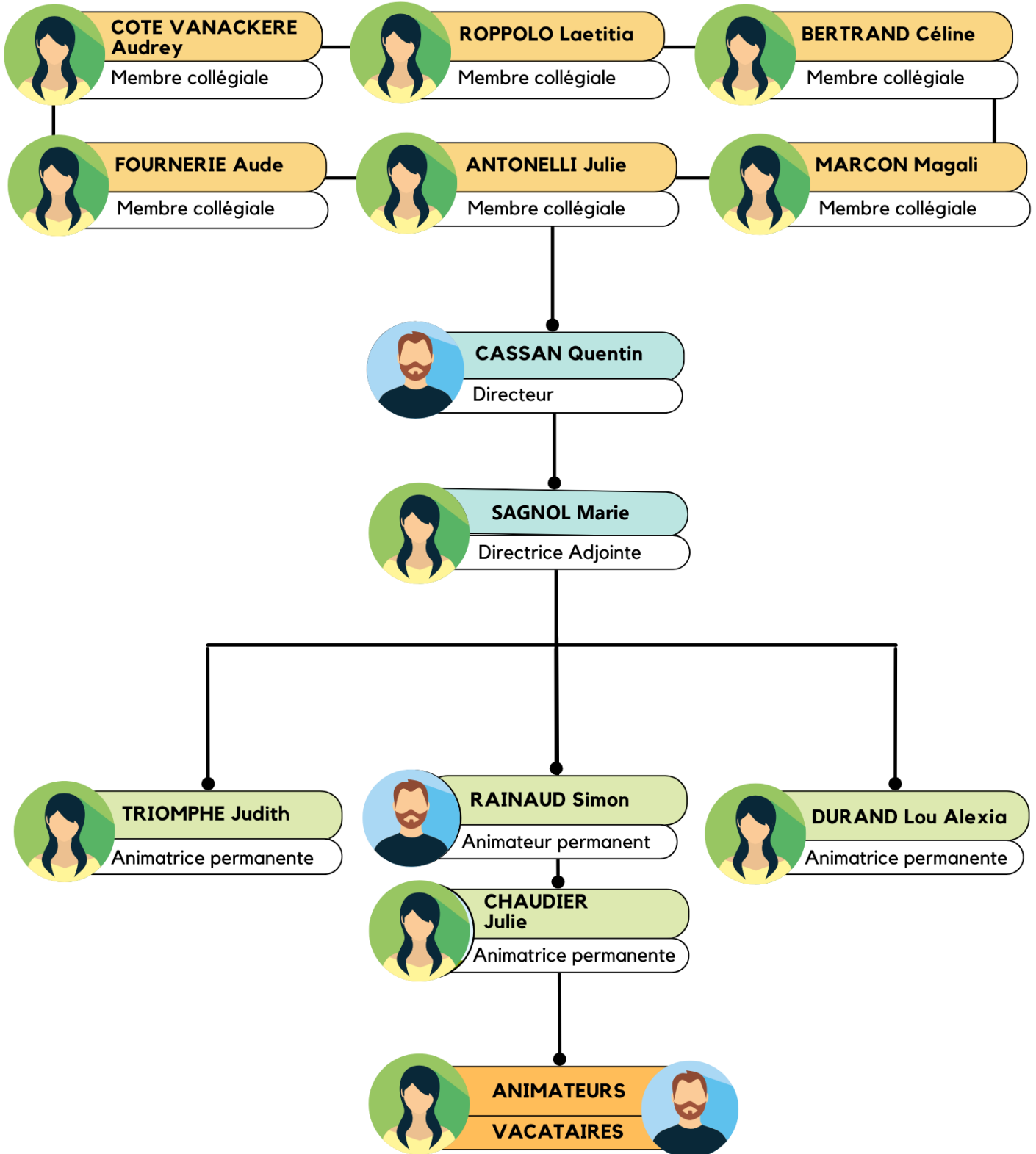
- ❖ L'épanouissement de chacun
- ❖ Développer et mettre en place un cadre sécurisant
- ❖ Favoriser et développer le vivre ensemble au sein de chaque groupe et au sein de la structure
- ❖ Développer l'autonomie de l'enfant
- ❖ Susciter l'esprit de citoyenneté
- ❖ Sensibiliser les enfants au respect de la planète

Du projet pédagogique découlent des projets d'animation préparés et menés par l'équipe pédagogique durant les différents temps de l'accueil.





LE PERSONNEL PEDAGOGIQUE



FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

Enfants accueillis : 3 à 17 ans

3/5 ans

6/7 ans

8/10 ans

11/17 ans

LES VACANCES SCOLAIRES

OUVERT : Hiver – Printemps – Eté – Toussaint – Noël

FERME : 1 semaine à Noël / 2 semaines en Août

7h30 – 18h30

Capacité d'accueil : 64 enfants et 24 ados

Les différentes possibilités

Journée

1/2 journée

Repas

Pic Nic

Inscriptions (*confirmées par mail par la direction*) : Permanences organisées avant les vacances. Possibilités d'inscrire votre enfant par mail, téléphone ou en présentiel à l'accueil de loisirs.
Des inscriptions sont possibles pendant les vacances selon les places disponibles.

PERISCOLAIRE

MERCREDIS

7h30 – 18h30

Capacité 32 enfants

Journée / ½ journée /

Pic Nic ou repas

Inscriptions :

*(confirmées par mail par
la direction)*

Mois par mois ou le
lundi avant 12h au
plus tard

ACCUEIL DU SOIR

(Ecole privée et publique de la commune)

Lundis / Mardis / Jeudis / Vendredis

16h15 – 18h30

Trajet Ecoles → Centre en bus ou à pied

Capacité 62 enfants

Inscriptions : *(confirmées par mail par la direction)*

2 permanences par année scolaire :

- Eté pour la période Sept/Dèc
- En Novembre pour la période
Janv/Juillet

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Conditions d'admission

Les enfants peuvent être accueillis en accueil de loisirs s'ils sont scolarisés et propres ou à partir de 3 ans.

Première inscription

- Rdv avec la direction + Visite de la structure avec l'enfant afin de se familiariser avec l'accueil
- Première inscription en demi-journée pour une adaptation progressive
- Pas d'inscription en sortie avant de connaître l'enfant, le fonctionnement et le personnel de la structure

Dossier d'inscription

Les dossiers d'inscription sont valables 3 ans. Il comporte :

- **La fiche d'inscription** : renseignant toutes les informations concernant l'enfant et la famille, indispensables au bon accueil de votre enfant.
- **La copie des vaccins de l'enfant**
- **Un justificatif de Quotient familial.**

En cas de divorce ou de séparation, les parents s'engagent à communiquer tout changement d'informations.

L'enfant sera accueilli au sein de la structure seulement si le dossier d'inscription est complet.

Frais de garde

Vous pouvez bénéficier d'aides pour vos impôts ou comité d'entreprise. Nous pouvons ainsi vous fournir une attestation de frais de garde.

Absences

Absence facturée :

- Si non prévenue
- Si non prévenue dans les délais : la veille avant 16h (périscolaire) et 48h avant (vacances + mercredis).

Absence excusée :

- Si prévenue dans les délais
- Si maladie ou imprévu justifiés le jour même. Pour toutes absences médicales, un certificat médical sera demandé.

Affaires personnelles

Fournir un sac comprenant : goûters, gourde, vêtements de change (si besoin), doudou (si besoin en sieste), casquette et crème solaire (selon conditions météo).

Les jeux et objets personnels sont déconseillés au centre de loisirs

Tout jouet personnel apporté par l'enfant dans la structure ne devra en aucun cas présenter un caractère dangereux.

La direction pourra confisquer le jouet s'il peut nuire à la sécurité.

D'autre part, l'association décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation de l'objet, il en est de même pour les bijoux et les vêtements...

En cas de maladie de l'enfant

Pour toute prise de médicament, les parents doivent fournir obligatoirement à la direction une ordonnance et une autorisation écrite et nominative portant le nom de l'enfant et la posologie à donner.

Aucune automédication ne sera tolérée

Si votre enfant est atteint d'une maladie contagieuse ou autre (poux etc..) nous serons en mesure de le refuser.

En cas de température ou autres signes de maladie, nous vous demanderons de venir récupérer votre enfant.

Pour les particularités de santé (allergies, asthme...) un PAI sera établi en accord avec la famille, la direction et les professionnels de santé.

En cas de non-respect

Toute dégradation volontaire des locaux ou du matériel ainsi qu'un comportement violent ou perturbateur du groupe entraînera un avertissement et une entrevue avec les parents de l'enfant par la direction. Une sanction sera éventuellement prise suivant les dommages.

Accueil des enfants

Les enfants sont récupérés par les parents ou la personne mentionnée sur la fiche d'inscription. Si une autre personne récupère l'enfant, merci de faire une autorisation écrite et signée en indiquant le nom de la personne.

L'Alimentation

Fournir le goûter de l'après-midi.

Les repas sont réalisés par API. Ils sont à réserver : **le mardi de la semaine précédente.**

Possibilité de réajuster 48h avant selon les dispo.

Possibilité d'apporter un pique-nique chaud ou froid (obligation d'alterner)

Noter le nom sur le sachet, apporter couverts, gobelet et serviette, pain, le tout dans un sac isotherme.

FACTURATION ET PAIEMENT

Facturation

Périscolaire + Mercredis : La facture est envoyée le dernier vendredi de la période (soir des vacances scolaires) par mail (via notre logiciel de facturation). La facture comprend la fréquentation de l'accueil au périscolaire du soir et les mercredis de la période.

Vacances et soirée Ados : La facture est envoyée le dernier jour des vacances par mail (via notre logiciel de facturation). La facture comprend la fréquentation de l'accueil sur la période de vacances + la soirée ados du vendredi soir des vacances (pour les ados uniquement).

Règlements

Pour chaque facture un délai de règlement est fixé et mentionné sur la facture.

Possibilité de règlement :

Chèque – chèque vacances – espèce – virement (les coordonnées bancaires de l'association sont mentionnées sur la facture)

Pour des raisons de gestion et de comptabilité :

- Nous vous demandons de faire un règlement pour chaque facture (pas de règlements groupés)
- Règlement par virement : mettre le titre de la facture en libellé.

Impayé et retard de paiement

Une facture impayée entrainera une suspension d'inscription de vos enfants. L'accueil de loisirs lèvera cette suspension au règlement de la facture.



L'ACCUEIL « Les Spados » 11/17 ans

L'objectif du groupe SPADOS est de créer un lien entre les jeunes en les responsabilisant et en développant leur autonomie pour : la réalisation de leurs programmes d'activités, l'aménagement de leur salle et la réalisation de leurs projets.

Les jeunes devront s'inscrire pendant les temps d'inscriptions pour les sorties, actions et évènements.

Par Mail : oxyspados@oxygene43.fr ou par tél au **06 87 84 21 39**

Les jeunes pourront partir seul selon l'autorisation sur la fiche d'inscription.

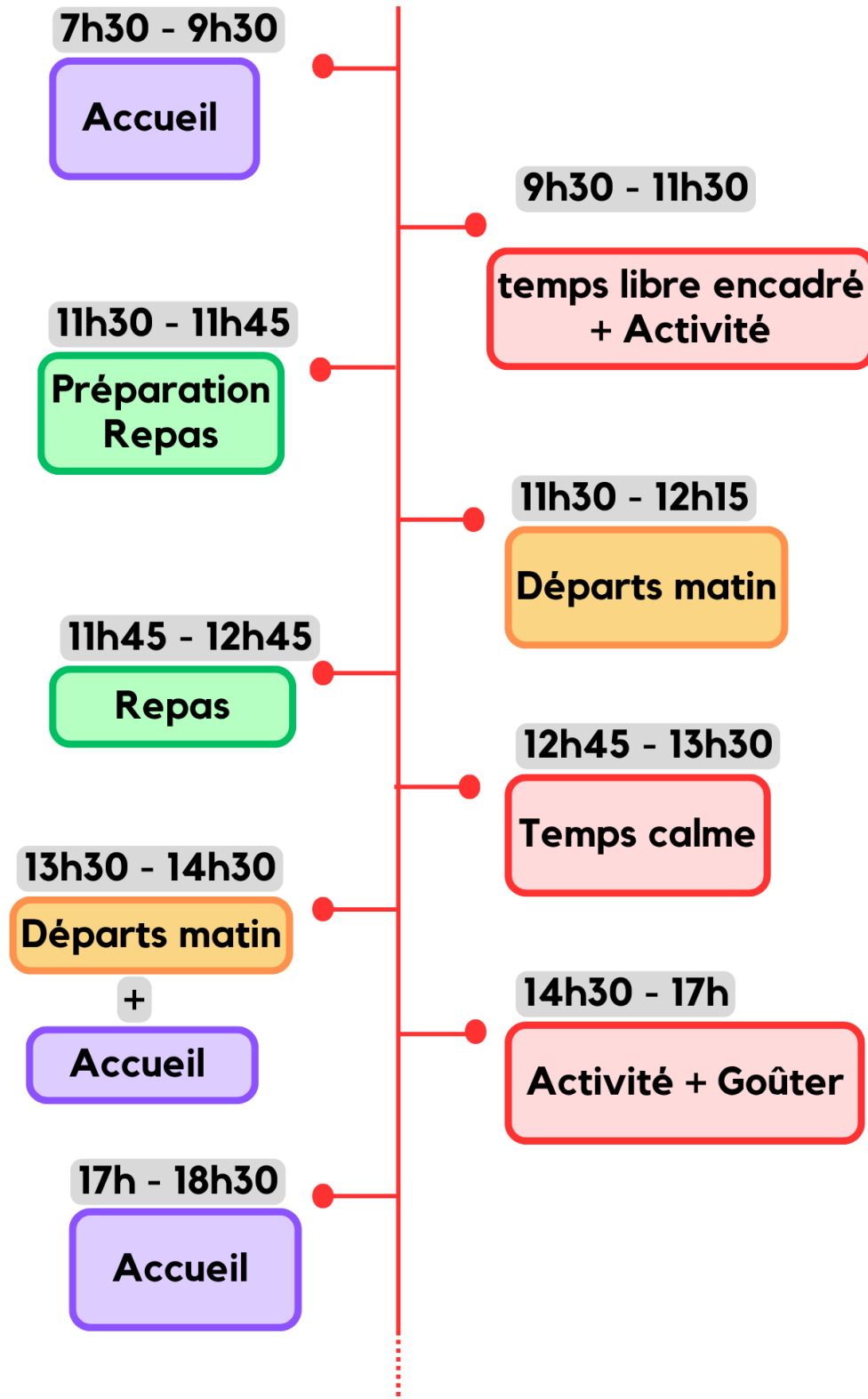
Si l'effectif est insuffisant, les actions/sorties ou soirées seront annulées ou reconduites.

Les jeunes devront respecter le mode de fonctionnement (horaires, inscriptions) ainsi que le règlement.



JOURNEE TYPE

Vacances et mercredis



PERISCOLAIRE DU SOIR

Une soirée « spéciale » est organisée avant chaque vacances scolaires.

16h15/30 : Récupération des enfants à l'école

16h30 – 16h45 : Retour au centre (*en bus ou à pied*)

16h45 – 17h : Goûter (*fourni par les familles*)

17h – 18h30 : Pôle ou temps libre par groupe

16h45 – 18h30 : Accueil des parents

17h – 17h30/45 : Aide aux devoirs (*pour les enfants inscrits*)

Tarifs

Accueil de loisirs Oxygène (Vacances et Mercredis) - 3/12 ans

| QF CAF / MSA | ½ Journée sans repas | Journée sans repas | Forfait semaine | | Réduction 3 ^{ème} enfant | |
|--------------------------------|----------------------|--------------------|---|------------|-----------------------------------|---------|
| | | | Sans repas | Avec repas | 1/2 journée | Journée |
| 0 à 500 | 2,30 € | 4,60 € | 20,70 € | 39,70 € | 1,96 € | 3,91 € |
| 501 à 800 | 3,40 € | 6,80 € | 30,60 € | 49,60 € | 2,89 € | 5,78 € |
| 801 à 1100 | 3,80 € | 7,60 € | 34,20 € | 53,20 € | 3,23 € | 6,46 € |
| 1101 à 1300 | 4,80 € | 9,60 € | 43,20 € | 62,20 € | 4,08 € | 8,16 € |
| 1301 à 1500 | 5,60 € | 11,20 € | 50,40 € | 69,40 € | 4,76 € | 9,52 € |
| 1501 à 1700 | 6,40 € | 12,80 € | 57,60 € | 76,60 € | 5,44 € | 10,88 € |
| 1701 et + | 6,80 € | 13,60 € | 61,20 € | 80,20 € | 5,78 € | 11,56 € |
| Hors comcom | 7,00 € | 14,00 € | 63,00 € | 82,00 € | 5,95 € | 11,90 € |
| PRIX REPAS : 4€ | | | Forfait semaine : 5 journées | | | |
| Adhésion Annuelle : 20€ | | | Réduction 3^{ème} enfant : 15% | | | |

Sous conditions que les 3 enfants soient présents et valable pour le dernier enfant inscrit

Accueil Périscolaire Oxygène

| Quotient Familial | Fréquentation à la séance | Forfait Fréquentation +10 séances par période |
|-------------------|---------------------------|---|
| 0 à 500 | 2,00 € | 20 € |
| 501 à 800 | 2,50 € | 25 € |
| 801 à 1100 | 3,00 € | 30 € |
| 1101 à 1300 | 3,20 € | 32 € |
| 1301 à 1700 | 3,40 € | 34 € |
| 1701 + | 3,80 € | 38 € |

Accueil de loisirs Oxygène SPADOS - 13/17 ans

Les tarifs 13-17 ans ne comprennent pas de tarifs journées et ½ journées : seuls les éventuels suppléments sorties/activités/soirées sont facturés

Repas : 4€

Adhésion annuelle individuelle : 30€

NOS PARTENAIRES



Dans le cadre de sa compétence Enfance-Jeunesse, La Communauté de communes « Marches du Velay/Rochebaron » apporte un soutien financier et logistique aux activités mise en œuvre par les différentes structures du territoire.



Dans le cadre leurs politiques en direction du temps libre des enfants et des jeunes, la CAF et la MSA contribuent au développement et au fonctionnement des équipements de loisirs.



L'accueil de loisirs OXYGENE est agréé par le ministère de l'éducation national de la jeunesse et du sport aux Services Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) qui apporte un soutien technique en matière de réglementation, législation, formation, outils et connaissance du territoire.



La commune Les Villettes met à disposition la salle polyvalente et ses dépendances ainsi que les différents espaces de loisirs situés à côté du centre.



Le conseil département est un appui financier via le dispositif livret ressource afin d'aider les structures dans une réflexion d'activité, apporter une plus-value éducative aux publics accueillie et enlever le supplément aux familles.

Coupon à rendre signé

Nous soussignés,
Mr et Mme.....

Parents, tuteurs, certifions sur l'honneur être titulaire

De l'autorité parentale sur l'enfant(s)

.....

.....

.....

Nous avons pris connaissance du règlement
De la structure et y adhérons sans aucune restriction.

Fait à

Le/...../.....

Signature des responsables légaux :